



Visite collective de ferme/échanges

**S'INSTALLER en PETITS FRUITS bio
et TRANSFORMATION
en zone de montagne**

Chez Sylvaine Muraz, De la fleur au fruit

à St Pierre d'Entremont (73)

Mardi 27 septembre 2022, de 13h30 à 17h00



• **ADABio** •

Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie



ADDEAR 38
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

Programme :

Témoignage de Sylvaine et visite de son jardin.

Échanges sur son parcours d'installation, de façon progressive et sans DJA.

Échanges sur ses choix techniques et stratégiques, en terme d'investissements, de gamme, de pratiques culturales, de commercialisation, sur son organisation... avec la spécificité d'une installation en zone de montagne (860 m d'altitude) ;

***Sylvaine** s'est installée de façon progressive à partir de 2017, d'abord comme cotisante solidaire, en transformant chez elle.*

Elle cultive aujourd'hui 1 ha de petits fruits (cassis, groseilles, fraises, framboises, caseilles, rhubarbe) et quelques légumes, avec de la cueillette sauvage. Toute la production est transformée (confiture, chutney, coulis, sirop de fleur et de fruit, tisane et compote) et vendue en circuits courts. Un laboratoire de transformation est en cours de construction sur la ferme pour améliorer les conditions de travail.



L'ADDEAR et l'ADABio sont partenaires au sein du collectif INPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale).

Ces 2 associations œuvrent pour le développement d'une agriculture paysanne et/ou biologique sur le territoire, et accompagnent des projets d'installation et/ou de changements de pratiques en Isère.

Aspects pratiques

Inscription obligatoire (le nombre de places est limité)

Lieu de RDV précisé à l'inscription.

Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées de chacun seront partagées pour organiser un co-voiturage.

Inscrivez-vous auprès de

- Emeline Gaborieau- ADDEAR de l'Isère - 07 81 78 96 38, contact@addear38.fr

- Céline Venot - ADABIO - 06 12 92 10 42 - technique.pv7374@adabio.com

Cette action bénéficie d'un financement de l'Etat, sur convention AITA-volet 6

